



Assemblée Générale

Samedi 28 mai 2011

à NUITS ST GEORGES (21)

PV n°8

2010/2011

1 rue des Pierres - BP 5 - 71401 AUTUN CEDEX
t 03.85.86.97.00 f 03.85.86.31.36
E-mail lbbb@wanadoo.fr – Site : www.basketbourgogne.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 28 mai à 15H à NUITS ST GEORGES

La Ligue de Bourgogne de Basket Ball a tenu son assemblée Générale, samedi 28 juin 2011 à NUITS ST GEORGES (21).

L'organisation de cette assemblée avait été confiée au club de AL NUITS.

Il faut remercier ses représentants et sa Présidente ainsi que la Municipalité de Nuits St Georges pour la qualité de l'accueil réservé aux dirigeants des Associations.

La séance est ouverte à 15 Heures.

Après les mots de bienvenue de Jacqueline ESTIVALET Présidente du Club de AL NUITS, M. Bernard DEPIERRE remercie les personnalités présentes et M. MIGNOTTE, Représentant Crédit Mutuel.

Il présente les excuses de M.MAININI (Président de la FFBB), M le Directeur du CDOS 58 et M Olivier DUCROUX (Directeur du Crédit Mutuel de MONTCEAU-LES-MINES). Egalement MM. PERININ (Président du Comité de la Nièvre) et TRAVELY (Président du Comité de Saône et Loire).

APPEL MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Membres Présents : Mmes CHOQUIN, CUENOT, FARCY, SAUVAGEOT ; Dr COLLIN, MM BOULAY, BRIERE, CUENOT, DEPIERRE, DESBOIS, GOUT, JACOTOT, MARGUERY, MARTIN, MATA, PETITE, POUPENEY, PRUDON, RATAJCZAK et ROUX.

Membres excusés : Mmes BILLAUT, MORIAUX, THARREAU, MM BOUCHY, FEL, GAUDIOT, LEFFET, MET, MORIAUX et NOUAIL.

Assistent :

Melle JOUILLE Chargée de Communication, M. CAMBUS Chargé de Développement, Les CTS MM CHETAIL et PERRIGAULT, MM les Présidents des Comités J.VERNOUD (Pdt CD 21), Michel TRAVELY (Pdt CD 71), Didier TAFFINEAU (Pdt CD 89) et M. LOTH Répartiteur arbitres.

VÉRIFICATION DES POUVOIRS (JM GOUT)

Récapitulatif des Associations présentes, représentées, absentes et nombre des Voix en **ANNEXE 1**.

Assemblée générale ORDINAIRE

Conformément aux dispositions de l'Art.16 des Statuts, pour délibérer valablement, l'assemblée doit être composée de Délégués **représentant la moitié au moins**, du nombre de voix dont disposent les associations régulièrement affiliées :

Ce nombre est de ⇒ 11 021 voix

Quorum exigible ⇒ 5 512 voix

Nombre de voix validées (voix présentes + voix représentées) ⇒ 8 429 voix

Le quorum étant atteint, la Commission déclare valables les délibérations de l'Assemblée Générale.

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

La saison 2010/2011 s'achève pour la ligue avec plusieurs projets qui se sont concrétisés grâce au travail des différentes commissions.

Le projet qui a particulièrement animé notre ligue aura été celui du développement du basket bourguignon.

Je tiens à féliciter Franck CAMBUS, notre chargé de mission qui par sa compétence, sa disponibilité, mène ce projet avec dynamisme.

Notre volonté est simple : faire progresser de façon significative le nombre de licenciés, implanter le basket dans les communes où il n'est pas présent et redynamiser les clubs en perte d'effectifs.

Notre second projet était le soutien au basket féminin :

Nous pouvons nous réjouir pour nos clubs féminins dont 2 participent encore aux play-offs :

- A.B. CREUSOT en NF2
- CHARNAY en NF1

Nos championnats féminins modifiés et plus appropriés ont été dans l'ensemble bien appréciés par les clubs. La commission sportive Anne Marie SAUVAGEOT et son équipe sont à féliciter pour leur travail.

Pour ma part je pense que cette réforme était indispensable tout en gardant en tête que notre seul objectif est de permettre à chaque équipe de jouer au basket dans les meilleures conditions et surtout de faire progresser le niveau de ces équipes.

Je souhaite pleine réussite à AG SEURRE qui accède à la NF3.

Grâce à une bonne collaboration entre les 4 départements, nos championnats jeunes (Masculins Féminins) se sont étoffés (entente régionale grâce à une procédure simplifiée) et permettent au plus grand nombre de pouvoir y participer.

Nous gardons sans cesse en tête que nous devons adapter nos règlements régionaux pour rendre plus facile la gestion au quotidien des clubs.

Pour les championnats masculins :

L'ES CHALON vainqueur de la coupe de France, qualifié pour les play-off de PRO A

La JDA DIJON qualifié pour les play-offs de PRO B

La Charité sur Loire Vice Champion de France de NM3 accède à la NM2 après une brillante saison et nous leur souhaitons le même succès pour la saison prochaine.

Le club de CHENOVE accède à la NM3

Des regrets pour le CS AUTUN qui descend de NM2 et pour le CSL DIJON qui descend de NM3.

Notre regret cette saison aura été le manque d'arbitres. Cette corporation diminue d'année en année. La commission fait pourtant un gros travail de formation mais les volontaires pour prendre le sifflet ne sont pas légion.

ENTRAINER ,JOUER, c'est bien mais sans arbitre pas de compétitions possible.

Quelques dossiers de discipline sont encore de trop. Le respect, la tolérance, la politesse et la sportivité sont des règles fondamentales de notre sport.

Sans ce respect primordial la sanction doit vraiment être l'ultime solution.

Etre à l'écoute, proposer, faciliter la tâche des clubs, telle aura été la mission que notre comité a tenté d'accomplir. Sachez que pour ma part j'ai tenté de trouver des solutions amiables avec les clubs. Je sais ô combien la tâche de dirigeant de club est complexe et compliquée.

Mais durant cette première année au poste de secrétaire général , je tiens à vous dire que sans Frédérique , Laetitia , nos deux secrétaires qui font un travail remarquable je n'aurai pas été capable d'assumer ce poste que je partage avec Jean Claude BRIERE qui a su m'épauler efficacement qu'ils soient tous les trois chaleureusement remerciés.

Bonnes vacances et que la saison prochaine soit la meilleure possible.

Hervé GAUDIOT.

ÉLECTION COMITÉ DIRECTEUR

1 poste, 1 candidat

Gilles PRUDON est élu à la majorité.

REPRÉSENTANTS AG FÉDÉRALE

A l'AG Fédérale (2 candidats pour 2 postes à pourvoir)

Deux candidats MM.BRIERE et MARGUERY élus.

APPROBATION du RAPPORT MORAL

Les différents rapports d'activités des commissions et le rapport moral ont donné lieu à différents commentaires.

Les comptes rendus d'activités des commissions sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Pour la deuxième année, la comptabilité de la Ligue a été réalisée en année civile. Le logiciel de comptabilité CEGID, exploité par la société LCS Informatique, a connu quelques évolutions pour palier aux difficultés rencontrées.

De notre côté à la Ligue, il nous reste à mieux maîtriser ce Logiciel afin de parfaire les affectations des recettes et des dépenses pour obtenir un suivi le plus cohérent possible par rapport aux activités de la Ligue.

↳ Les produits correspondent :

- aux licences, affiliations et engagements aux différents championnats,
- aux subventions et partenariat (Conseil Régional, CNDS, FFBB, Crédit Mutuel),
- aux amendes (arbitrage, discipline, sportive, etc.),
- à des produits divers (participations aux formations ou actions diverses),
- à la vente produits (part revue Pivot ou achat équipement sportif, annonceurs annuel),
- à la péréquation arbitrage.

↳ Les dépenses concernent :

- le coût l'annuaire de la Ligue,
- les équipements sportifs, récompenses, fournitures administratives et petits équipements,
- les frais de locations, d'entretien et de réparations, et d'assurances,
- la documentation, notamment revue Pivot,
- le rassemblement mini basket,
- la participation auprès des CD pour cadre technique,
- le suivi médical des jeunes du Pôle,
- les actions promotionnelles (achats de places, etc.),
- les frais de déplacements,
- les frais d'hébergement,
- les frais de compétitions (déplacement et hébergement),
- les frais de réceptions (repas lors de réunions),
- les frais de téléphone, d'Internet et d'affranchissement,
- les frais bancaires,
- les cotisations (CROS, Zone, Musée du basket, etc.),
- les frais d'arbitrage,
- les frais du répartiteur,
- les salaires,
- les charges sociales,
- les dotations / amortissements des immobilisations,
- les autres charges (créances impayés clubs).

Produits d'exploitation :	371 530 €
Charges d'exploitation :	415 623 €
Résultat d'exploitation :	- 44 093 €

Produits financiers :	3 986 €
Résultat courant :	- 40 107 €
Reprise de produits exceptionnels	36 267 € (dont 36 317 € excédant de 2009 dû au passage en année civile)

L'exercice 2010 se solde par une perte de -3 839,99 € représentant -1,39%.

L'année 2010 a été marquée par :

- le retard de paiement de plusieurs clubs qui a atteint plus de 28 000 €,
- une péréquation arbitrage qui a été dépassée par l'absence d'augmentation des forfaits en 2010 et par manque de maîtrise,
- une augmentation des dépenses dans le cadre des actions de développements malgré des subventions plus importantes.

La maîtrise des coûts devient de plus en plus difficile à réaliser, mais elle est de plus en plus nécessaire pour garantir une gestion saine et permettre la pérennité de notre structure.

Pour cela, je tiens à remercier pour leur soutien financier : le Conseil Régional, la Direction Régionale Jeunesse et Sports, le Crédit Mutuel et tous les annonceurs.

Je remercie également toutes les personnes qui contribuent de près ou de loin à la gestion financière de la Ligue et qui m'ont aidé dans mes fonctions de trésorier, en particulier : Christian CUENOT, nos deux vérificateurs aux comptes qui, outre le contrôle réalisé des comptes, apportent remarques et conseils précieux sur les approches comptables, et merci à Frédérique pour le travail important réalisé pour la saisie des écritures comptables, des traitements des factures et des notes de frais.

Grand merci à tous.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2011

Le budget 2011, présenté et validé par le Comité Directeur du 10 décembre 2010, a été réalisé en fonction des expressions de moyens demandés par chaque commission et en tenant compte des actions de développement validées.

Il prévoit un budget de 427 676€ avec une augmentation de 2,81%.

L'exercice 2010 a été déficitaire, il faudra donc rester très vigilant sur les dépenses engagées par chaque commission afin d'optimiser au mieux les frais.

La CRAMC devra établir un suivi régulier et strict des dépenses liées à la péréquation d'arbitrage.

Concernant les comptes clubs, un suivi des paiements sera engagé mensuellement, avec si besoin l'application strict des pénalités en cas d'absence de la présence du règlement (chèque, même si son encaissement doit être différé).

L'augmentation du coût des transports a un impact sur les remboursements liées aux frais de déplacements et d'arbitrage, d'où l'augmentation des licences et des forfaits d'arbitrage en 2011.

Dans le cadre du contrat d'objectif triennal 2010/2012 avec le Conseil Régional de Bourgogne, la Ligue disposera de 32 000 € pour les actions de développement, d'animation et de fonctionnement ainsi que 8 000 € concernant le solde la subvention investissement pour l'achat de panneaux et matériel informatique. Concernant le CNDS, nous espérons obtenir au mieux des 30 000€ demandés. Le partenariat avec le Crédit Mutuel et les annonceurs de l'annuaire représente aussi une aide financière importante.

Je rappelle que la Ligue, comme toute association, se doit d'avoir un fond de roulement financier adapté pour répondre à tout imprévu et notamment lorsqu'elle emploie des salariés.

Pour terminer, je tiens à vous remercier de votre confiance et vous assurer de mon engagement à la Ligue de Basket pour servir au mieux les clubs Bourguignons et garantir l'intérêt général.

Merci à tous et bonnes vacances.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

EXERCICE 2010

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale du 5 juin 2010, nous avons vérifié les comptes de LA LIGUE DE BOURGOGNE DE BASKET-BALL, clos le 31 décembre 2010 et qui portaient sur la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 10

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2010 tels qu'ils vous sont présentés et de remercier le trésorier pour son travail.

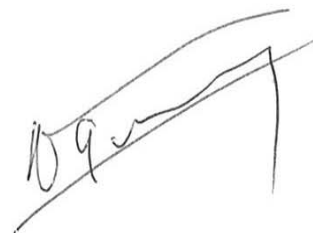
En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

A Nuits-St-Georges, le 28 mai 2011

Jacqueline ESTIVALET



Norbert QUINCY



RÉCOMPENSES ASSOCIATIONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE

ES CHALON

VAINQUEUR COUPE DE France PRO A

ES CHALON

½ Finaliste SEMAINE DES AS

US CHARITOISE

ACCESSION NATIONALE 2

CHAMPIONS de BOURGOGNE

CADETS

ES CHALON

CADETTES

CSL DIJON

MIMIMES MASCULINS

ASA VAUZELLES

MINIMES FÉMININES

USC MONETEAU

BENJAMINS

ES CHALON

BENJAMINES

CHALON BC

CHALLENGE MINIMES MASC

JDA DIJON

CHALLENGE MINIMES FÉM.

DAD21 – AG SEURRE – ES CHALON

CHALLENGE BENJAMINS

JS MARZY

PRÉ NATIONALE MASCULINE

BC CHENOVE

EXCELLENCE MASCULINE

BC BLIGNY

PROMOTION MASCULINE

E SENS PARON

LIGUE RÉGIONALE FÉMININE A

BC CHENOVE

TROPHÉE LIGUE FÉMININE B

CSL DIJON

SENIORS MASCULINS

LE BREUIL

SENIORS FÉMININES

A GENLIS BB

COUPE DE BOURGOGNE CADETTES

ES CHALON

COUPE DE BOURGOGNE SENIORS MASCULINS

ES PRISSE MACON

LABELLISATION RÉGIONALE ÉCOLES MINI BASKET

A GENLIS BB – ASA VAUZELLES - ES PRISSE

RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES

Lettres de félicitations (8)

Sylvie BOLAND (BC PALINGES), Yvonne CULAKOWA (AVALLON), Amandine DUFOUR (US CHARITOISE), Stéphane LEMOINE (IMPHY), Ludovic LOTH (ASC CHEVIGNY), Evelyne PETIT (ST MARTIN B ROCHE), Karine PICHON (BBC VERMENTON), Sylvie PRUDON (CHALON BC).

Médailles de bronze (5)

Arnaud AUCLAIR (AL NUITS), Pascal BOURGEOIS (ES CHALON), Claudette CHOQUIN (JDA DIJON), Jean Noë JOUVET (ASA VAUZELLES) et Laurent MEUNIER (AB CREUSOT).

Médailles d'argent (5)

Philippe BACHELARD (IS S/TILLE), Hervé GAUDIOT (Hors association 71), Jean François LETORET (ES CHALON), Patrice ROCH (JS MARZY), Didier THELEMAQUE (FR AUGY).

Les médailles d'or sont remises au cours de l'AG FFBB. Nous comptons sur les comités départementaux pour que les récipiendaires soient présents.

COMMISSION DES VOEUX (ANNEXE 2)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012

Dans l'Yonne, samedi 02 juin 2012 à VERMENTON.

NOMINATION VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Jacqueline ESTIVALET et Norbert QUINCY ont été désignés pour la saison 2011/2012.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les personnalités d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette Assemblée et convie les représentants des Associations à prendre le verre de l'amitié, offert par la Municipalité de Nuits St Georges.

Le Président,
Bernard DEPIERRE

Le Secrétaire Général Adjoint,
Jean Claude BRIERE.

PJ : ANNEXES 1 à 3

ANNEXE 2
(PV 28 mai AG NUITS ST GEORGES)

Cl Ligue	CLUBS	LICENCES		C D	Cl C D	EVOLUTION	Cl Ligue	CLUBS	LICENCES		C D	Cl C D	EVOLUTION
		10/11	09/10						10/11	09/10			
1	ES CHALONNAIS	409	405	71	1	4	59	LE BREUIL BC	78	101	71	28	-23
2	ES PRISSE	290	311	71	2	-21	63	DIJON BASKET FEMININ	76	69	21	17	7
3	J D A DIJON	276	309	21	1	-33	64	BC ETANGEOIS	71	71	71	30	0
4	DA DIJON 21	266	282	21	2	-16	65	FR AUGY	70	70	89	11	0
5	ASC ST APOLLINAIRE	260	248	21	3	12	66	CHATILLON BB	69	27	21	18	42
6	BC CHENOVE	255	228	21	4	27	67	JS OUROUX/SAONE	68	67	71	31	1
7	CHALON B C	247	226	71	3	21	68	ASS.SPOR.D'HERY	65	63	89	12	2
8	FONTAINE	238	244	21	5	-6	68	CHARNY	65	100	89	12	-35
9	J CHARNAY MACON	233	211	71	4	22	70	CSA CURGY	64	70	71	32	-6
10	CSL DIJONNAIS	223	172	21	6	51	71	U.S.PLOMBIERES	63	53	21	19	10
11	BASKETBALL GENLIS	206	186	21	7	20	72	CS DE MERVANS	62	52	71	33	10
12	US CHARITOISE	205	162	58	1	43	73	GUERIGNY-URZY	60	63	58	8	-3
13	E.SENS PARON	192	203	89	1	-11	74	E. CORVOLLOISE	59	59	58	9	0
14	ASA AUXONNE	188	161	21	8	27	75	US BOURBON LANCY	58	76	71	34	-18
15	AB CREUSOTIN	183	167	71	5	16	76	AS TONNERROISE	56	64	89	14	-8
16	AL CHAGNY	182	164	71	6	18	77	F C GUEUGNONNAIS	54	44	71	35	10
17	ASA VAUZELLES	175	178	58	2	-3	78	AS IGUERANDE	53	81	71	36	-28
18	SOR IS/TILLE	171	145	21	9	26	78	AL CHAROLLES-B.	53	66	71	36	-13
18	B MONTCEAU B.	171	181	71	7	-10	78	MATOUR	53	64	71	36	-11
20	BS ST MARTIN B.ROC	166	166	71	8	0	78	U.N.S. TOUCYCOISE	53	80	89	15	-27
21	BC MARSANNAY	163	162	21	10	1	82	PONTAILLER	51	40	21	20	11
22	JS MARZY	162	157	58	3	5	82	ASC NEUVY/LOIRE	51	54	58	10	-3
23	AL NUITS	154	118	21	11	36	84	A. ST IGNY ROCHE	50	46	71	39	4
24	AS CHEVIGNY SAUV	153	162	21	12	-9	85	B.C. FONTAINES RULLY	46	38	71	40	8
25	US JOIGNY	152	143	89	2	9	86	ST AMAND	43	46	58	11	-3
26	FR BLIGNY/BEAUNE	143	126	21	13	17	87	SEMUR	42	20	21	21	22
27	US ST REMY	135	145	71	9	-10	87	POUILLY	42	40	21	21	2
28	US PARAY MONIAL	131	139	71	10	-8	87	DORNES NO	42	28	58	12	14
29	U. COSNOISE SPORTIVE	129	120	58	4	9	90	ST PIERROIX	40	28	58	13	12
30	AS SANCEENNE	128	125	71	11	3	91	SC SELONGEY	39	58	21	22	-19
31	VAILLANTE AUTUN	127	132	71	12	-5	92	AS VOUGEOT	36	31	21	23	5
32	CA DE ST GEORGES	123	139	89	3	-16	93	AMOGNES	35	27	58	14	8
33	AS CHAPELLE GUINC.	122	96	71	13	26	94	US SEIGNELAY	34	37	89	16	-3
34	CS AUTUN	120	121	71	14	-1	95	AVALLON BASKET CLUB	29	51	89	17	-22
35	CS ST LOUP GEANGES	114	109	71	15	5	96	AS DE QUETIGNY	28	42	21	24	-14
35	A.LAIQUE PALINGES	114	110	71	15	4	97	MONTCHANIN	26	19	71	41	7
37	EB FOURCHAMBULT	109	88	58	5	21	98	AB CHATENROY ROYAL	25	27	71	42	-2
37	ASL LOUHANNAISE	109	107	71	17	2	99	BC SAULIEU	21	22	21	25	-1
39	BC COULANGES NEV	107	91	58	6	16	99	ST VINCENT BRAGNY	21	19	71	43	2
40	DIGOIN AC	104	121	71	18	-17	101	CERCY LA TOUR	18	15	58	15	3
40	SR CLAYETTOIS B	104	118	71	18	-14	102	BC COURSON	17	13	89	18	4
40	PERSEV.PONTOISE	104	117	89	4	-13	103	SC IMPHY	13	57	58	16	-44
43	AS TOURNUS	97	134	71	20	-37	104	ALAMAL ESPOIRS BASKET	12		89	19	12
43	AS VERDUN/DOUBS	97	64	71	20	33	105	ES APOIGNY	1	1	89	20	0
45	USC MONETEAU	95	94	89	5	1	106	FONTAINE D'OUCHÉ	0	12	21	26	-12
46	BO BEAUNOIS	94	92	21	14	2	107	GARCHIZY	0	12	58	17	-12
47	ES CHAUFFAILLES	92	99	71	22	-7	108	A CHAULGNES	0	22	58	17	-22
48	US VILLENEUVE/Y	91	91	89	6	0							
49	AILLANT SPORT BASKET	89	82	89	7	7							
50	AG SEURROISE	87	111	21	15	-24							
50	BUXY	87	78	71	23	9							
52	VERMENTON	85	67	89	8	18							
53	BC SENNECEEN	84	73	71	24	11							
54	STADE AUXERROIS	83	72	89	9	11							
55	ASC POUQUES	82	61	58	7	21							
55	US CLUNYSOISE	82	64	71	25	18							
55	CSL ST VALLIER	82	74	71	25	8							
58	AS MARCIGNY	81	80	71	27	1							
59	AB FENAY GEVREY	78	86	21	16	-8							
59	S BRIENON	78	60	89	10	18							
59	A DE COUBLANC	78	82	71	28	-4							